



2017 DFA 12 G - Compte administratif d'investissement et de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2016

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le rapport financier consolide les comptes administratifs de la Ville et du Département et a pour but d'examiner les résultats de la gestion 2016 au regard de l'ensemble des crédits ouverts en 2016 et de comparer la gestion 2016 à la gestion 2015.

Le rapport financier présente par ailleurs, dans le détail, le budget qui a été alloué à chaque politique publique au cours de l'année passée. Ce rapport a pour but de garantir la transparence et l'accessibilité de l'information sur les dépenses et les recettes de la collectivité, en fonctionnement et en investissement.

I. Résultats comptables

A / Le résultat comptable de la section d'investissement

Au total, au cours de l'exercice 2016, les dépenses et les recettes d'investissement se sont exécutées de la manière suivante :

Mandats	272 952 298,62 €
Titres de recettes.....	258 489 709,71 €
Résultat de l'exercice 2016 (déficit)	- 14 462 588,91 €

Le déficit cumulé à la clôture de l'exercice 2015 se présente donc comme suit :

Résultat au 31 décembre 2015	- 60 907 988,39 €
Résultat propre à l'exercice 2016.....	- 14 462 588,91 €
Intégration de résultats (SIPS).....	+ 940 963,11 €

Résultat cumulé au 31/12/2016 (déficit) - 74 429 614,19 €

Ce déficit fera l'objet, après le vote par votre assemblée du compte administratif et de l'affectation du résultat, d'une reprise au budget supplémentaire de l'exercice 2016.

Le déficit de la section d'investissement, de 74 429 614,19 € et le montant des restes à réaliser de 3 149 415,04 € constituent un besoin de financement de 77 579 029,23 €

C'est pourquoi, après constatation de l'excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement au résultat du compte, il sera proposé d'enregistrer un crédit de 77 579 029,23 € à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de ladite section.

B / Le résultat comptable de la section de fonctionnement

Au cours de l'exercice 2016, les dépenses et les recettes de fonctionnement se sont exécutées de la manière suivante :

Mandats 3 271 376 004,80 €

Titres de recettes..... 3 373 427 710,18 €

Résultat de l'exercice 2016 (excédent) + 102 051 705,38 €

Le résultat reporté de l'exercice 2015, après affectation à la section d'investissement, étant nul, le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2016 se présente donc comme suit :

Résultat reporté de 2015..... 0 €

Résultat propre de l'exercice 2016 (excédent de recettes) + 102 051 705,38 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2016 + 102 051 705,38 €

Il s'agit d'un résultat brut pour lequel il convient de décider d'une affectation.

Je vous propose donc de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement par l'affectation du résultat de la section de fonctionnement pour un montant de 77 579 029,23 €

II. Exécution des dépenses et des recettes des sections d'investissement et de fonctionnement

Concernant l'exécution de la section d'investissement :

- les recettes réelles ont été exécutées à hauteur de 106 % (après intégration des produits de cession des immobilisations constatés en fonctionnement, soit 18,22 M€);
- le taux de consommation des crédits réels atteint 79 % des crédits ouverts ;
- sur les opérations réelles et les opérations d'ordre (chapitres 040 et 041), les titres émis s'élèvent à 106,50 M€ et les mandatements à 81,94 M€;
- le résultat brut de l'exercice 2016 – incluant les opérations réelles et les opérations d'ordre des chapitres 040 et 041 – est un déficit de - 14,46 M€

Concernant l'exécution de la section de fonctionnement :

- les recettes (hors opérations d'ordre, cessions et résultat antérieur) ont été recouvrées à hauteur de 97,2 % ;
- le taux de consommation des crédits (hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement) atteint 98,2 % des crédits ouverts ;
- sur les opérations d'ordre (chapitre 042), les titres émis s'élèvent à 81,76 M€ et les mandatements à 106,32 M€;
- le résultat brut de l'exercice 2016 – incluant opérations réelles et d'ordre – se solde par un excédent de recettes de 102,05 M€

Le rapport financier consolide les comptes administratifs de la Ville et du Département et a pour but d'examiner les résultats de la gestion 2016 au regard de l'ensemble des crédits ouverts en 2016 et de comparer la gestion 2016 à la gestion 2015.

III. Opérations d'ordre non budgétaires effectuées par le comptable public et corrigeant la balance au 31 décembre 2016

Suite à la dissolution du Syndicat des Départements de Paris et des Hauts de Seine pour la gestion des Parcs de Sports de Puteaux et Antony (92), le Département de Paris reprend la gestion des équipements sportifs situés sur l'Ile de Puteaux conformément à la délibération 2016 DJS 6G du 7 juillet 2016 relative à la convention de répartition des équipements sportifs. Ces biens sont ensuite transférés vers le budget de la Ville de Paris.

Pour l'enregistrement comptable de ces transferts, les comptes 1021 et 1068 ont été crédités respectivement de 912 102,15 € et de 8 146 555,49 € et le compte 1068 a été débité de 8 146 555,49 € par opération d'ordre non budgétaire.

Par ailleurs, pour procéder à la régularisation des parts sociales détenues par le Département de Paris dans le capital de la SEM SOGARIS, le compte 1021 a été crédité de 3 582 819,75 €

Les mouvements retracés dans les opérations d'ordre non budgétaires sont sans impact sur l'exécution de l'exercice 2016.

Tels sont les commentaires qu'appelle de ma part le compte administratif d'investissement et de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2016.

Vous trouverez en annexe les résultats par chapitre de vote ainsi qu'une présentation croisée par fonction.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental